



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize octobre, le conseil communautaire s'est réuni à Baillet-en-France en séance publique, sur la convocation qui a été adressée à ses membres le 10 octobre 2019.

Etaient présents : (26) Patrice ROBIN, Claude KRIEGUER, Philippe MARCOT, Christiane AKNOUCHE, Jean-Noël DUCLOS, Raphaël BARBAROSSA, Jean-Marie BONTEMPS, Sylvain SARAGOSA, Florence GABRY, Jean-Marie CAZIEUX suppléance d'Emmanuel DE NOAILLES, Gilbert MAUGAN, Alain MELIN, Damien DELRUE, Éric RICHARD, Lucien MELLUL, Geneviève BENARD-RAISIN, Laurence CARTIER-BOISTARD, Jacques FERON, François VIDARD, Jacques ALATI, William ROUYER, Pierre FULCHIR, Laurence BERNHARDT, Valérie LECOMTE, Olivier DUPONT, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés ayant donné pouvoir : (7) Isabelle SUEUR-PARENT pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Marie-Pascale FERRÉ pouvoir à Valérie LECOMTE, Daniel DESSE à William ROUYER, Christophe VIGIER à Florence GABRY, Fabrice DUFOUR à Lucien MELLUL, Jean-Christophe MAZURIER à Christiane AKNOUCHE, Chantal ROMAND à Patrice ROBIN.

Absents : (10) Elodie DIJOUX, Gilles MENAT, Jacques RENAUD, Jacqueline HOLLIGER, Mourad BARA, Caroline THIEVIN-DUDAL, Stéphane DECOMBES, Éric NOWINSKI, Sonia TENREIRO, Valérie DRIVAUD.

La séance a été ouverte à 20H10 sous la présidence de Monsieur Patrice ROBIN.

Après avoir fait l'appel nominal, Patrice ROBIN a constaté que le quorum est atteint.

Florence GABRY a été élue secrétaire de séance.

Patrice ROBIN a soumis à l'approbation du conseil le procès-verbal du 25 septembre 2019 qui a été adopté à l'unanimité.

Puis le Président a rendu compte des décisions prises en délégation du conseil :

Décisions du Président :

Décision 2019/21 : Village d'entreprises Morantin : protocole de dénonciation du bail commercial conclu avec la société KRUGER & LUPIS (lot n°3bis)

Décision 2019/22 : Sollicitation d'une subvention auprès du Département du Val d'Oise au titre de la résorption des dépôts sauvages

Décision du Vice-Président délégué aux finances :

Décision 2019/18 : Signature d'une proposition de raccordements électriques pour la vidéoprotection phase 2-SEUGY

Décision 2019/19 : Signature des devis proposés par la société JARDI CLOS, représentée par M.DUCLOS, pour assurer l'entretien annuel des espaces verts du village MORANTIN.

Début ordre du jour

1) **Décision modificative budget général** : (rapporteur Claude KRIEGUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité de 32 voix pour et une abstention,

- **APPROUVE** la décision modificative n° 1 du budget CCCPF 2019 tant qu'en section de fonctionnement qu'en investissement suivant le tableau ci-après :

Conseil Communautaire du 16 Octobre 2019

Annexe à la délibération : Décision Modificative N°1 Budget CCCPF				
Sens	Chapitre/ Compte	Libellé	Montant en €	Observations
Recettes Investissement	13/1312	Subvention d'investissement - Région	429 163.00 €	Subvention de la région IDF pour la vidéoprotection phase 2
Dépenses Investissement	21/2182	Matériel de transport	102 740.40 €	Bus social itinérant
Dépenses Investissement	21/2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	100 000.00 €	Avenant Marché Vidéoprotection Phase 2
Dépenses Investissement	23/2313	Constructions	226 422.60 €	Travaux Château de la Motte
Recettes Investissement	13/1311	Subvention d'investissement - Etat	183 530.00 €	Réhabilitation CLM Phase complémentaire d'études et travaux - Etat DSIL
Dépense investissement	23/2313	Constructions	183 530.00 €	Contrat de ruralité 2019
Dépenses Investissement	21/2151	Réseaux de voiries	50 000.00 €	Travaux de voiries - Avenue de la libération à Luzarches
Recettes Investissement	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	50 000.00 €	Fonds de concours Luzarches
Recettes Investissement	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	2 680.85 €	Fonds de concours Vidéoprotection Belloy (20 %)
Recettes Investissement	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	9 972.80 €	Fonds de concours Vidéoprotection Villaines (20 %)
Recettes Investissement	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	205.92 €	Fonds de concours Vidéoprotection Seugy (20 %)
Recettes Investissement	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	1 944.71 €	Fonds de concours Vidéoprotection Maffliers (20 %)
Recettes Investissement	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	879.06 €	Fonds de concours Vidéoprotection Baillet en France (20 %)
Dépenses Investissement	20	Dépenses imprévues - Investissement	15 683.34 €	
Recettes Investissement	13/1311	Subvention d'investissement - Etat	19 400.00 €	Bus social Subvention - Etat DSIL - Contrat de ruralité 2019
Dépense investissement	21/2182	Matériel de transport	19 400.00 €	
Dépenses Investissement	21/2182	Matériel de transport	9 739.00 €	Véhicule électrique - Pôle culturel
Recettes Investissement	13/1313	Subvention d'investissement - Département	3 150.00 €	Subvention - Département 95
	13/1311	Subvention d'investissement - Etat	6 589.00 €	Subvention Etat DGD
Recettes Fonctionnement	74/74718	Participation - Etat	6 000.00 €	Lecture publique (Portail numérique) - Subvention état DGD
Recettes Fonctionnement	74/7472	Participation - Région	5 000.00 €	Lecture publique (Portail numérique) - Région IDF
Recettes Fonctionnement	74/7473	Participation - Département	10 000.00 €	Lecture publique (Portail numérique) - Département 95
Dépenses Fonctionnement	011/611	Contrats de prestations de services	21 000.00 €	Mise en œuvre d'un portail numérique

Présentation de la décision modificative n°1 par article :

Récapitulatif de la décision modificative par article			
Section	Chapitre/Article	Libellé	Montant en €
Recettes Investissement	13/1311	Subvention d'investissement – Etat	209 519.00 €
	13/1312	Subvention d'investissement – Région	429 163.00 €
	13/1313	Subvention d'investissement – Département	3 150.00 €
	13/13141	Subventions d'investissement - Communes membres	65 683.34 €
Dépenses Investissement	020	Dépenses imprévues – Investissement	15 683.34 €
	21/2151	Réseaux de voiries	50 000.00 €
	21/2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	100 000.00 €
	21/2182	Matériel de transport	131 879.40 €
	23/2313	Constructions	409 952.60 €
Recettes Fonctionnement	74/74718	Participation – Etat	6 000.00 €
	74/7472	Participation – Région	5 000.00 €
	74/7473	Participation – Département	10 000.00 €
Dépenses Fonctionnement	011/611	Contrats de prestations de services	21 000.00 €

Présentation de la décision modificative n°1 par chapitre :

Récapitulatif de la décision modificative par chapitre			
Section	Chapitre	Libellé	Montant en €
Section de fonctionnement	Chapitre 011 - Dépenses	Charges à caractère général	21 000.00 €
	Chapitre 74 - Recettes	Dotations et participations	21 000.00 €
Section d'investissement	Chapitre 020 - Dépenses	Dépenses imprévues – Investissement	15 683.34 €
	Chapitre 21 - Dépenses	Immobilisations corporelles	281 879.40 €
	Chapitre 23 - Dépenses	Immobilisations en cours	409 952.60 €
	Chapitre 13 - Recettes	Subventions d'investissement	707 515.34 €

2) **Attribution d'une subvention complémentaire à l'Office du Tourisme** (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité de 27 voix pour, 1 voix contre et cinq abstentions :

- **VERSE** une subvention complémentaire de 25 632 euros à l'association « Office de tourisme communautaire »

3) **Décision modificative budget tourisme** (rapporteur Claude KRIEQUER)

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité de 27 voix pour, 1 voix contre et cinq abstentions :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget annexe Tourisme 2019 suivant le tableau ci-après :

Annexe à la délibération : Décision modificative N°1 du Budget annexe Tourisme				
Sens	Compte	Libellé	Montant	Observations
Dépenses Fonctionnement	011/617	Etudes et recherches	- 25 632 €	Versement d'une subvention complémentaire à l'Office de Tourisme Communautaire
Dépenses Fonctionnement	65/6574	Subventions aux associations	+ 25 632 €	

4) Autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention tripartite de MAD de l'OTC d'Asnières-sur-Oise, libérant les 1^{er} et second étage ainsi que la cour (Rapporteur Claude KRIEGUER)

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation de l'OTC Asnières sur Oise Royaumont Baillon ainsi que tout document afférent, ayant pour objet la récupération des 1^{er} et second étages de l'OTC Asnières sur Oise Royaumont Baillon par la commune d'Asnières sur Oise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h39.